

## AVIS DU MAIRE

---

### PROJET D'UNE STATION D'ANTENNES RELAIS SFR Lieu dit « Le Mont »

Conformément à la loi, la société SFR a informé la Commune, le 20 février 2025, de son projet d'installation d'une station d'antennes relais SFR au lieu dit « Le Mont ».

Le document d'information communale établi dans ce cadre, avec le plan de localisation est mis à disposition du public, à l'accueil général de la mairie, où il peut être consulté librement, aux heures habituelles d'ouverture au public du Secrétariat de mairie.

Le public est invité à faire connaître ses observations sur ce projet – soit par courrier postal, soit par mail à l'adresse [mairie@chavanod.fr](mailto:mairie@chavanod.fr) – dans le délai réglementaire de 3 semaines à compter de la mise à disposition du dossier d'information, c'est-à-dire que les courriers et mails devront être réceptionnés en mairie au plus tard le 16 mars 2025.

CHAVANOD, le 24 février 2025

Le Maire,  
Franck BOGEY.

